

TITRE DU PROJET : La préservation des prairies et les oiseaux migrateurs

1. **Durée du projet** : de juillet 2021 à juin 2024 (36 mois)

2. **Budget** : 450 000 \$ CA

3. **Bref exposé des questions, des besoins et des lacunes en relation avec le thème du projet; objectifs et activités à cet égard; résultats escomptés, avantages et bénéficiaires :**

Les prairies centrales de la région des grandes plaines de l'Amérique du Nord (*Great Plains*) constituent un écosystème commun qui s'étend du sud du Canada au nord du Mexique en traversant les États-Unis. Il s'agit de l'un des écosystèmes qui sont le plus en péril en Amérique du Nord, et où l'on trouve de nombreuses espèces endémiques qui dépendent des pâturages et qui sont en péril, menacées ou en voie de disparition. En outre, les prairies centrales offrent de précieux services écologiques (p. ex. la séquestration du carbone, l'eau et la régulation de l'érosion) et jouent un rôle crucial pour la durabilité de l'agriculture au sein des collectivités et des économies locales.

Dans ce contexte, et parce que l'on cherche à ce que les prairies représentent adéquatement les écosystèmes dans le cadre de la *Campaign for Nature* (Campagne pour la nature dans laquelle chaque pays s'est engagé à protéger jusqu'à 30 % de la planète d'ici 2030 (« 30 x 30 »)), les intervenants nord-américains doivent collaborer pour contribuer à la conservation de la nature à l'échelle des écosystèmes.

Forte de ses travaux antérieurs en matière de conservation des prairies, la CCE est bien placée pour exploiter les efforts en cours, comme la *Central Grasslands Roadmap* (guide cartographique des prairies centrales) et la stratégie de conservation JV8, soit deux partenariats internationaux complémentaires qui réunissent divers partenaires et collectivités cherchant à conserver les prairies et à permettre aux êtres humains et aux espèces sauvages de prospérer. En particulier, le projet permettra de combler trois lacunes reconnues en ce qui a trait à la conservation des prairies centrales. Premièrement, il produira la première étude sur les aspects humains de la conservation des prairies centrales grâce à des mesures de conservation plus efficaces. Il s'agit d'une importante priorité qui se fonde sur les améliorations observées par des spécialistes, à savoir l'acquisition de connaissances biologiques et sociales liées à la conception, la planification et la mise en œuvre d'activités de conservation. Deuxièmement, le projet permettra d'établir un cadre normalisé qui facilitera une surveillance comparative des changements dans les prairies à partir des données recueillies. Enfin, la collaboration axée sur la conservation sera renforcée et élargie grâce à une participation plus inclusive et à des messages destinés aux partenaires sous-représentés et aux nouveaux partenaires.

En conséquence, la CCE appuiera les activités intersectorielles de gestion globale, de restauration et de conservation des prairies centrales au Canada, au Mexique et aux États-Unis en sensibilisant davantage le public à l'importance que revêtent les prairies, en fournissant les connaissances nécessaires à la prise de décisions et en renforçant la collaboration, et ce, grâce à la constitution de réseaux inclusifs et à une planification stratégique.

4. Cocher les priorités du Plan stratégique pour 2021 à 2025 auxquelles donne suite le projet :

- La propreté de l'air, du sol et de l'eau
- La prévention et la réduction de la pollution dans le milieu marin
- L'économie circulaire et la gestion durable des matières
- Les espèces et les écosystèmes communs
- Des économies et des collectivités résilientes
- L'application efficace des lois de l'environnement

5. Indiquer de quelle manière la mise en œuvre du projet s'appuie sur des approches générales et stratégiques (c.-à-d. des solutions novatrices et efficaces et/ou l'inclusivité et la diversité en matière de mobilisation des intervenants et de participation du public [y compris les effets et les possibilités relativement au genre et à la diversité ainsi qu'aux jeunes]) :

Le projet produira des connaissances en sciences sociales que l'on intégrera aux décisions en matière de conservation; il s'agit d'une solution innovatrice et efficace qui s'appuie traditionnellement et essentiellement sur les sciences biologiques. Cette approche a prouvé son efficacité, notamment reconnue par la création de [HDgov](#), une activité réunissant des organismes américains qui est destinée à éclairer les décisions en matière d'environnement en y ajoutant une dimension humaine. De façon plus générale, le projet s'associera aux efforts visant à promouvoir l'application de solutions innovatrices et efficaces (comme l'élevage régénérateur) en faveur de la conservation des écosystèmes, de la protection de la biodiversité, de la séquestration du carbone et de la gestion durable des ressources naturelles. Il mettra également l'accent sur une participation diversifiée et inclusive des intervenants visant à renforcer la collaboration trinationale afin de promouvoir continuellement et d'appliquer la Central Grasslands Roadmap et la stratégie de conservation JV8;. Le projet soutiendra également la participation intentionnelle des personnes traditionnellement sous-représentées dans les processus de conservation des prairies, et favorisera le recours à des communications axées sur l'élargissement de la collaboration à de nouveaux intervenants.

6. Expliquer comment le projet peut avoir une plus importante incidence grâce à la coopération trinationale :

Les prairies centrales de la région des grandes plaines de l'Amérique du Nord constituent un écosystème commun qui s'étend de façon continue du Canada au nord du Mexique en passant par les États-Unis, et offre un habitat à de nombreuses espèces migratoires et un moyen de subsistance à de nombreuses collectivités locales. À titre de système naturel, ces prairies

bénéficieront grandement d'une gestion à une échelle appropriée qui tient compte des divers contextes sociaux, économiques et juridiques pouvant avoir une incidence. Le meilleur moyen d'y parvenir repose sur la coopération trinationale, car elle garantira l'échange de connaissances et l'harmonisation des activités de collaboration dans un souci d'efficacité et de complémentarité, et elle donnera des résultats plus tangibles afin de protéger davantage les investissements nationaux dans le domaine de la conservation.

7. Décrire de quelle façon le projet complète d'autres travaux menés à l'échelle nationale ou internationale, ou évite les chevauchements avec de tels travaux :

Les activités en cours visant à établir une collaboration en matière de conservation des prairies comprennent l'engagement pris par le Comité trilatéral sur la conservation et la gestion des espèces sauvages et des écosystèmes, ainsi que la *JV8 Central Grasslands Initiative* (Initiative JV8 visant les prairies centrales) et son outil, la Central Grasslands Roadmap (CGR), qui proposent une vision et des priorités communes qui se fondent sur des observations de plusieurs secteurs et des trois pays, tout en jetant les bases des mesures de collaboration trinationale. Les participants au projet travailleront directement avec l'équipe responsable de la CGR afin de déterminer s'il est possible de compléter et d'exploiter leurs travaux en s'inspirant des priorités du Comité trilatéral qui doivent être présentées à leur réunion prévue en mai 2021.

8. Indiquer de quelle manière le projet mobilise les spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles (CET) ou les communautés tribales, autochtones ou des Premières Nations, le cas échéant :

Le projet comprend des activités visant spécifiquement à mobiliser les communautés autochtones en appliquant une approche inclusive et représentative de conservation à l'égard des prairies.

9. Décrire la manière dont le projet mobilise de nouveaux publics ou partenaires, le cas échéant :

Le projet comprend des activités visant spécifiquement à solliciter la participation volontaire de nouveaux partenaires et de nouveaux publics aux processus de conservation (dont les propriétaires de terres privées et communales au Mexique et les communautés autochtones).

10. Énumérer les organismes ou les organisations partenaires qui participent à la mise en œuvre du projet, ainsi que d'autres organisations qui pourraient y participer ou en tirer parti, notamment au moyen d'efforts de diffusion, de collaborations ou de partenariats (p. ex. des organismes fédéraux ou d'autres ordres de gouvernement, le milieu universitaire, des organisations non gouvernementales [ONG], le secteur privé, la société civile et les jeunes) :

Principaux organismes ou organisations	Pays
Des ministères et des organismes fédéraux : Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), le Service canadien de la faune (SCF), Ressources naturelles Canada (RNC) et Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)	Canada
Des ministères et des organismes fédéraux : le <i>Secretaría del Medio Ambiente y Recursos Naturales</i> , (Semarnat, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles), la <i>Comisión Nacional de Áreas Naturales Protegidas</i> (Conanp, Commission nationale des aires protégées), le <i>Secretaría de Agricultura y Desarrollo Rural</i> (Sader, ministère de l'Agriculture et du développement rural), la <i>Comisión Nacional del Agua</i> (Conagua, Commission nationale de l'eau), la <i>Comisión Nacional para el Conocimiento y Uso de la Biodiversidad</i> (Conabio, Commission nationale sur la connaissance et l'utilisation de la biodiversité), le <i>Procuraduría Federal de Protección Al Ambiente</i> (Profepa, Bureau du procureur fédéral chargé de la protection de l'environnement) et le <i>Secretaría de Bienestar</i> (Bienestar, ministère du Bien-être)	Mexique
Organismes fédéraux : le <i>Fish and Wildlife Service</i> (FWS, Service de la pêche et de la faune) et d'autres organismes	États-Unis
Une ONG, la JV8 Grassland Initiative, qui consiste en un partenariat de huit coentreprises sur les habitats à l'échelle des grandes plaines, du sud du Canada au nord du Mexique)	Trinational
Une ONG, Bird Conservancy of the Rockies	États-Unis
Un partenariat public-privé avec la <i>National Fish and Wildlife Foundation</i> (NFWF, Fondation nationale pour le poisson et les espèces sauvages)	États-Unis (de portée nord-américaine)
Autres organisations ou particuliers (s'il y a lieu)	Pays
Des coopératives de gestion des terres locales : Winnett Agricultural Community Enhancement and Sustainability (ACES), Ranchers Stewardship Alliance, South Dakota Grazing Lands Coalition et Thunder Basin Grasslands	États-Unis
Des organisations et des gouvernements autochtones	Canada, Mexique et États-Unis
Des ONG impliquées à l'échelle locale (à déterminer) : le Fonds mondial pour la nature (WWF)	Canada, Mexique et États-Unis
Organismes provinciaux et étatiques	Canada, Mexique et États-Unis
Pheasants Forever/Quail Forever – Campagne <i>Call of the Uplands</i>	États-Unis

Spécialistes universitaires	Canada, Mexique et États-Unis
-----------------------------	-------------------------------

11. Dans le tableau ci-dessous, énoncer le ou les objectifs du projet et indiquer les activités et les sous-tâches prévues pour les atteindre, les réalisations connexes, les résultats escomptés et la manière dont ils seront mesurés (évaluation du rendement), les bases de référence (si elles sont connues), les cibles à atteindre d'ici la fin du projet, l'échéancier et le budget :

OBJECTIF 1	Produire des connaissances qui éclaireront la prise de décisions et de mesures destinées à prévenir et à enrayer les pertes touchant les prairies centrales, et à favoriser la durabilité des prairies, des espèces sauvages et des collectivités humaines.
Activité 1 Budget : 170 000 \$ CA	Procéder à une analyse sociale des défis, des contraintes et des catalyseurs associés à la conservation des prairies, analyser les facteurs socioéconomiques et humains (la motivation, les valeurs, l'économie, les besoins des collectivités et les obstacles) afin d'éclairer l'établissement de stratégies de conservation.
Réalisation(s)	Une étude sociale déterminant les défis, les contraintes et les catalyseurs associés à la conservation des prairies dans les trois pays, qui pourra faciliter la prise en compte de la biodiversité et la recherche de possibilités d'améliorer la coordination intersectorielle.
Résultats escomptés, évaluation du rendement	Les décideurs et les spécialistes de la conservation connaissent les valeurs, les besoins et les obstacles qu'implique une plus grande participation aux programmes de conservation des prairies, et prennent des mesures de conservation fructueuses.
Base de référence (situation actuelle), si elle est connue	Il n'existe pour l'instant aucune étude sociale consacrée à la conservation des prairies centrales.
Cible (d'ici la fin du projet)	Une analyse sociale comprenant : <ul style="list-style-type: none"> - un modèle conceptuel représentant une évaluation de base qui détermine les menaces auxquelles font face les prairies centrales, ainsi que les facteurs sociaux, économiques, culturels et politiques dont elles dépendent (système socioécologique); - un ensemble de stratégies (et de théories du changement connexes) conçues pour atténuer et/ou gérer ces menaces;

	- un plan d'évaluation des stratégies.	
Sous-tâche 1.1	Préparer une étude sociale qui analysera le contexte socioéconomique et politique de la conservation des prairies centrales.	Automne 2021 à été 2022
Sous-tâche 1.2	Favoriser la prise en compte des commentaires des intervenants locaux (grâce à des sondages et à des discussions avec animateur).	Hiver 2022 à printemps 2022
Sous-tâche 1.3	Organiser un atelier interne pour présenter les conclusions.	Automne 2022
Sous-tâche 1.4	Rédiger des messages soulignant l'importance des prairies pour les collectivités locales (à l'aide des observations découlant de l'étude sociale).	Hiver 2023 à printemps 2023
Activité 2 Budget : 140 000 \$ CA	Établir un cadre trinational normalisé, mis à jour annuellement, pour la surveillance des changements subis par les prairies et des espèces indicatrices, et une méthode de suivi des pertes et des gains dans les prairies indigènes.	
Réalisation(s)	Des paramètres normalisés recommandés pour mesurer les changements subis par les prairies.	
Résultats escomptés, évaluation du rendement	Le système commun d'évaluation des pertes subies par les prairies pourra servir dans toute la région des prairies centrales.	
Base de référence (situation actuelle), si elle est connue	Il existe plusieurs systèmes de surveillance des pertes subies par les prairies (p. ex., Plowprint, du Fonds mondial pour la nature), mais il n'existe aucun système commun.	
Cible (d'ici la fin du projet)	Un document énonçant les besoins et les exigences, et des recommandations portant sur une plateforme et des paramètres.	
Sous-tâche 2.1	Mettre sur pied un groupe scientifique spécial pour évaluer les changements subis par les prairies et déterminer la portée des besoins.	Automne 2021
Sous-tâche 2.2	Demander à un consultant d'analyser les actuelles méthodes de surveillance en déterminant les besoins et l'approche à adopter.	Hiver 2022 à hiver 2023

Sous-tâche 2.3	Demander à un groupe scientifique spécial de recommander une approche normalisée.	Hiver 2023 à hiver 2024
OBJECTIF 2	Renforcer la collaboration trinationale pour poursuivre la promotion et la mise en place de la Central Grasslands Roadmap et de la stratégie de conservation JV8.	
Activité 3 Budget : 140 000 \$ CA	Concevoir et appuyer des activités (virtuelles) et le matériel connexe axés sur la participation intentionnelle des personnes moins représentées ou ne figurant pas dans la Central Grasslands Roadmap et la stratégie de conservation JV8 (p. ex. les propriétaires de terres privées et communales (<i>ejidos</i>) au Mexique, les communautés autochtones ou les collectivités locales des plaines centrales et d'autres partenaires potentiels).	
Réalisation(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Une entente de soutien à la Central Grasslands Roadmap comme principale plateforme de coordination, de communication et de suivi des progrès avec les animateurs (priorité à une augmentation de la participation des groupes clés, à la facilitation et à l'aide aux communications entre les participants). - Une entente de soutien à l'élaboration de la stratégie de conservation JV8 (Central Grasslands Initiative) (avec une participation accrue des groupes clés travaillant sur la Central Grasslands Roadmap), ce qui inclut le soutien à la facilitation, à la traduction et aux communications relatives à la stratégie. - Des documents de communication visant à soutenir davantage la conservation des prairies. 	
Résultats escomptés, évaluation du rendement	Constitution d'un réseau plus inclusif en vue de l'adoption généralisée des mesures de conservation, grâce à la participation intentionnelle d'un groupe d'intervenants plus diversifié et plus représentatif.	
Base de référence (situation actuelle), si elle est connue	<ul style="list-style-type: none"> - Le premier sommet consacré à la Central Grasslands Roadmap a eu lieu en juillet 2020; les organisateurs prévoient d'en tenir un deuxième à l'hiver 2021 ou au début de 2022 (rencontre virtuelle ou en personne, selon la situation en ce qui concerne la COVID-19). - Un coordonnateur de la stratégie JV8 a commencé à travailler en novembre 2020, et celle-ci est en cours d'élaboration et sera examinée au printemps 2021. - Le premier sommet consacré à la Central Grasslands Roadmap a accueilli un nombre limité de représentants de communautés autochtones et de certaines collectivités mexicaines qui sont peu représentées dans le guide cartographique. Après le sommet, on a déployé d'autres efforts pour mobiliser les collectivités sous-représentées du Mexique. 	

Cible (d'ici la fin du projet)	<ul style="list-style-type: none"> - Les sites Web de la Central Grasslands Roadmap et de la stratégie JV8 sont mis à jour, et les documents pertinents sont consultables dans plusieurs langues (le français, l'anglais et l'espagnol). - Tenue du sommet consacré à la Central Grasslands Roadmap avec une participation plus inclusive. 	
Sous-tâche 3.1	Favoriser la participation intentionnelle des groupes sous-représentés.	Automne 2021 jusqu'à une date à déterminer (selon celle du sommet)
Sous-tâche 3.2	Favoriser une participation trinationale inclusive lors du deuxième sommet sur la Central Grasslands Roadmap, grâce à du soutien en matière de coordination, de facilitation et de traduction.	Date à déterminer (selon celle du sommet)
Sous-tâche 3.3	Appuyer la poursuite des activités sur le terrain pour la conservation des prairies grâce à l'élaboration de la stratégie JV8.	Automne 2021 jusqu'à une date à déterminer (selon celle du sommet)
Sous-tâche 3.4	Concevoir des documents de communication afin d'appuyer davantage les prairies, de compléter et d'exploiter les efforts en cours (p. ex. un document axé sur la valeur économique, la valeur de la séquestration du carbone, les récits des collectivités autochtones et des propriétaires de terres privées, la connectivité et la coopération entre les trois pays).	Hiver 2022 à hiver 2024

12. Décrire les effets prévus après le projet

Effets prévus (échéance : mois et année)	Évaluation du rendement en fonction des critères SMART
D'ici juin 2024, un important groupe d'intervenants à la fois diversifié et représentatif participera à la conservation des prairies.	Preuves que le groupe d'intervenants mobilisés a pris de l'expansion pour devenir plus diversifié et plus inclusif.
D'ici juin 2024, un système commun d'évaluation des pertes subies par les prairies dans les trois pays les aidera à saisir le problème et à fixer des objectifs communs.	Les intervenants (les gouvernements, les producteurs, etc.) ont cerné les lacunes sur le plan des connaissances et ont donné

	suite aux recommandations visant la conservation des pollinisateurs.
D'ici juin 2024, on aura fait appel à des spécialistes des sciences sociales et des communications pour promouvoir la conservation des prairies au sein de publics clés.	Preuves que les connaissances relatives aux aspects humains de la conservation des prairies ont été prises en compte dans les décisions et les activités de sensibilisation.
D'ici décembre 2025, on connaîtra mieux les principaux mécanismes causant la conversion des prairies à d'autres types d'utilisation des terres.	Preuves que l'on est en train d'appliquer les stratégies visant à réduire le taux de conversion des prairies à d'autres types d'utilisation des terres.